



### Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

- Il comprend 21 pavillons qui hébergent : des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un laboratoire informatique; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone et télévision par câble. Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;

- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte des exigences alimentaires;
- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- une infirmerie.

Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter

Centre international de formation de l'OIT  
Programme de Protection Sociale  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin - Italie

Juliane Drews  
Responsable de l'activité  
j.drews@itcilo.org

Marion Christophe  
Assistante du cours  
m.christophe@itcilo.org

<http://socialprotection.itcilo.org/>

Project graphique: Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie

Réalisé avec un papier porteur du Label Ecologique Européenne,  N° d'enreg. FR/011/002, fournie par International Paper.



A905003

## Protection sociale en matière de santé: lutter contre les iniquités dans l'accès aux soins de santé

Phase en ligne: 20 février - 11 mars 2012

Phase résidentielle: 12 - 23 mars 2012

Turin, Italie, avec une visite d'étude à Chambéry, France

Anglais & français



Organisation internationale du Travail



Cofinancé par  
le Gouvernement italien  
Ministère des affaires étrangères



issa **CIF** 

Centre international de formation

[www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)

# Protection sociale en matière de santé: lutter contre les iniquités dans l'accès aux soins de santé



## Contexte

Dès 1944, la Conférence internationale du Travail a fait des soins de santé adéquats un élément essentiel de la sécurité sociale et a adopté la recommandation sur les soins médicaux, qui appelait à un service couvrant l'ensemble des membres de la communauté, qu'ils exercent ou non une activité rémunérée. Pourtant, près de 90 pour cent des personnes vivant dans des pays au niveau de vulnérabilité très élevé ne sont couverts par aucun régime ou système formel. Cela a un impact énorme sur l'espérance de vie, la mortalité infantile, la santé maternelle et la propagation de maladies telles que le VIH/sida. Dans les pays à faible revenu, les paiements sur fonds propres représentent 45% des dépenses totales de santé, ce qui implique que des millions de personnes doivent faire face à des frais énormes, tandis que 100 millions passent sous le seuil de pauvreté chaque année.

Au niveau national, l'accès aux soins de santé contribue à l'amélioration de la situation sanitaire générale et à l'apparition d'un capital humain qui amasse des gains économiques grâce à une hausse de productivité et une croissance macroéconomique plus forte. Bien que cela soit inclus dans la plupart des constitutions nationales en tant que service essentiel aux citoyens, de nombreux pays peinent à rendre les services de santé disponibles et abordables pour tous. L'accès universel aux soins de santé peut être assuré par une variété de modèles, même si chaque système doit relever des défis spécifiques (sous-financement, augmentation des coûts, inefficacité, qualité des services, accessibilité, etc.)

Reconnaissant l'importance et la nécessité de systèmes de protection sociale adéquats, le Conseil des chefs de secrétariat du Système des Nations Unies a adopté en avril 2009 l'Initiative pour un socle de protection sociale, qui vise à assurer un accès minimum aux services essentiels et des transferts à la population qui a besoin d'une telle protection. Réaffirmant le rôle central joué par les services de santé dans le développement durable, l'accès universel constitue une composante clé du socle de protection sociale.

Ce cours se penchera sur les iniquités dans l'accès effectif et leurs causes principales, sur l'importance de l'assurance maladie sociale dans les situations de crise et d'après-crise, sur les questions liées à la faisabilité d'un nouveau régime, sur la conception des contributions et des prestations adéquates, sur le contrôle de l'offre de services, ainsi que sur la bonne gouvernance et le financement des régimes.



## Objectifs

À la fin de l'activité, les participants seront à même:

- de comprendre les principales causes d'iniquités dans les systèmes de santé et la protection sociale
- d'identifier et analyser les causes fondamentales de ces

- iniquités
- d'évaluer les avantages et inconvénients des différents mécanismes de financement de la protection sociale en matière de santé grâce à une analyse comparative
- d'évaluer l'impact et les coûts de l'assurance santé sociale et des systèmes contributifs financés par les impôts
- de concevoir et de mettre en œuvre des interventions politiques en vue de réformer les systèmes actuels
- de répondre aux besoins spécifiques des groupes vulnérables afin d'avancer vers l'équité dans l'accès aux soins de santé
- d'adopter une perspective internationale des initiatives mondiales en matière d'accès aux soins de santé



## Participants

Le cours a été conçu pour les cadres, les planificateurs, les responsables du financement et les autres gestionnaires des régimes d'assurance santé et de protection sociale des secteurs gouvernemental et non gouvernemental. Les représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs sont particulièrement bienvenus. Le cours aborde en premier lieu les besoins des praticiens et des décideurs politiques; cependant, les personnes occupant des fonctions de recherche au sein des systèmes de santé tireront elles aussi profit de la participation à cette activité de formation.

*En tant qu'organisation qui préconise les droits fondamentaux de la personne et la justice sociale, l'OIT joue le rôle de chef de file dans l'action internationale visant à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. Conformément à cette approche de l'OIT, le Centre encourage la présentation de candidatures féminines.*



## Contenu

Analyse des problèmes liés au manque d'accès aux soins de santé

- Dimensions de l'accès effectif
- Lacunes dans la couverture statutaire
- Limites de la portée des prestations
- Carences de la protection financière

Causes fondamentales des iniquités dans l'accès aux soins de santé

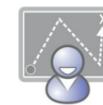
- Fragmentation des systèmes de protection sociale et multiplicité des acteurs
- Incohérence des politiques et stratégies
- Liens avec le contexte socioéconomique
- Impact de la crise mondiale sur les politiques nationales

Développement et application des réponses pour atteindre un accès universel aux soins de santé

- Extension de la couverture de protection sociale en matière de santé et impact sur la réduction de la pauvreté

- Progression vers l'accès universel et équitable aux services de santé
- Principaux mécanismes de financement, collecte des fonds et création d'un espace fiscal
- Coordination des différents mécanismes de financement pour la mise en place de systèmes durables
- Impact des dépenses et utilisation des ressources
- Administration, contrôle des coûts et bonne gouvernance des systèmes de protection sociale
- Élaboration de plans de couverture et de budgets de santé nationaux
- Disponibilité et accessibilité des prestations adéquates
- Disponibilité des prestations de soins de santé
- Programmes nationaux et communautaires
- Conventions nos 102 et 130, recommandation n° 69
- Protection sociale en matière de santé et initiatives internationales: socle de protection sociale, les objectifs du Millénaire pour le développement (les résultats de santé), Agenda du travail décent

Les multiples dimensions de l'iniquité dans l'accès aux soins de santé seront abordées tout au long du programme.



## Méthodologie

**Phase I: Information avant le cours sur une plateforme Internet - du 20 février au 11 mars 2012**

- Pendant la phase initiale en ligne, les participants prendront connaissance de toutes les informations pratiques et organisationnelles relatives à l'activité. Une enquête sera menée afin d'évaluer les besoins d'apprentissage spécifiques et les préférences des participants, qui seront pris en considération pour la phase résidentielle. L'accent thématique de l'activité sera introduit à travers des modules, et les participants se verront assigner une tâche préalable au cours.

**Phase II: Cours résidentiel de deux semaines - du 12 au 23 mars 2012, Turin, Italie**

- Les participants assisteront à quatre sessions d'une heure et demie chacune par jour.
- Pendant le cours une approche participative sera utilisée, incluant le partage d'expériences internationales en vue d'une adaptation et d'une application pratique. Une combinaison d'exposés, de discussions, d'études de cas, de débats en espace ouvert (« open space »), de travaux de groupe et d'exercices individuels sera utilisée.
- Une visite d'étude à un régime d'assurance santé à Chambéry, France, permettra aux participants de discuter en direct de questions relatives aux aspects opérationnels
- Toutes les présentations et les autres informations et matériels pertinents seront téléchargés sur la plateforme en ligne afin que les participants puissent partager leur apprentissage avec leur institution.

**Phase III: Suivi après le cours sur la plateforme Internet**

- Pendant cette phase, les participants présenteront leur plan d'action et discuteront des actions de suivi. De nouvelles ressources, expertises et connaissances sur le sujet de l'activité seront régulièrement publiées sur la plateforme



## Langues

Dans le but d'encourager le partage d'expériences interrégionales, le cours sera offert en français et en anglais, avec interprétation simultanée. Tous les matériels didactiques seront disponibles dans les deux langues.



## Experts et équipe formative

Des spécialistes possédant une longue expérience de la conception, du financement et de l'administration de systèmes de soins de santé travaillant pour des agences des Nations Unies, des institutions de sécurité sociale, des universités de premier plan, des instituts de recherche et consultants internationaux.

Le cours sera géré par une responsable d'activité et une assistante administrative cours du Programme de la protection sociale du Centre international de formation de l'OIT.



## Frais de participation

Les coûts de participation, ne comprenant pas les frais de voyage, s'élèvent à 3 250 euros (1 920 euros pour les frais de scolarité et 1 330 euros pour les frais de subsistance) payables à l'avance.

Cette somme couvre les droits d'inscription, l'utilisation des infrastructures de formation et des services de soutien, le matériel didactique, le logement et la pension complète sur le campus du Centre, les soins médicaux d'urgence et l'assurance

Les institutions qui inscrivent trois participants ou plus auront droit à une remise de 25% sur les frais de scolarité à partir de la troisième personne.



## Inscriptions

Les candidats doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne ([http://socialprotection.itcilo.org/forms/A905003\\_FR/](http://socialprotection.itcilo.org/forms/A905003_FR/)). L'inscription doit être accompagnée d'une lettre de nomination officielle de la part de leur institution ou d'une agence de parrainage précisant la façon dont les frais seront couverts. Les inscriptions doivent nous parvenir **au plus tard le 31 janvier 2012**.

Veuillez noter que si vous avez besoin d'un visa Schengen pour entrer en Italie, le délai d'obtention est d'au moins cinq semaines.